

Votre journal" href="http://www.lecourriersud.com/rss/rss.xml?noCategorie=1776" />



Amateurs de photographie, sortez vos appareils!

Article mis en ligne le 10 septembre 2008 à 14:21
Soyez le premier à commenter cet article

Le Comité Zip les Deux Rives désire rappeler à tous les photographes amateurs ou professionnels de la région qu'ils ont jusqu'au 15 septembre prochain pour participer à son concours de photo qui se tient dans le cadre des célébrations marquant les 20 ans du Plan Saint-Laurent. Le concours est ouvert dans trois catégories: Biodiversité (faune, flore, paysage, etc.), Menaces (impact environnemental, problématiques, etc.) et Activités humaines (sport nautique, transport maritime, etc.)

Trois prix sont à gagner : 300\$ en bon d'achat au Centre Les Rivières; 150\$ en argent et 100\$ en argent.

Les photographies devront être prises sur le territoire du comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) les Deux Rives et devront mettre en scène le fleuve Saint-Laurent et ses affluents. Les participants pourront soumettre une seule photographie dans chacune des trois catégories.

Pour tous les détails: www.zip2r.org

DU 15 JUI AU 15 SEPTEMBRE 2008



Jusqu'au 15 septembre pour le concours de photos

Trois-Rivières (BT) — Les photographes amateurs et professionnels de la région ont jusqu'au 15 septembre pour participer au concours de photo du comité ZIP Les Deux Rives qui se tient dans le cadre des célébrations marquant les 20 ans du Plan Saint-Laurent.

Les photographies doivent être prises sur le territoire du comité ZIP et devront mettre en scène le fleuve et ses affluents.

Une seule photo peut être soumise dans chacune des trois catégories soit la biodiversité, les menaces environnementales et les activités humaines. Pour les détails: www.zip2r.org/concours-photo.•



Dernière chance de participer au concours de photo du Comité Zip les deux rives

Auteur: [Ville de Bécancour](#)

 2008-09-08 | [Communautaire](#)

Le Comité Zip les Deux Rives désire rappeler à tous les photographes amateurs ou professionnels de la région qu'ils ont encore jusqu'au 15 septembre prochain pour participer à son concours de photo qui se tient dans le cadre des célébrations marquant les 20 ans du Plan Saint-Laurent.

Trois catégories :

1. **Biodiversité** (faune, flore, paysage, etc.)
2. **Menaces** (impact environnemental, problématiques, etc.)
3. **Activités humaines** (sport nautique, transport maritime, etc.)

Trois prix :

(Après avoir sélectionné un gagnant dans chacune des trois catégories, le jury attribuera les prix suivants aux trois finalistes.)

Premier prix : 300\$ en bon d'achat au Centre Les Rivières

Deuxième prix : 150\$ en argent

Troisième prix : 100\$ en argent

Les photographies devront être prises sur le territoire du comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) les Deux Rives et devront mettre en scène le fleuve Saint-Laurent et ses affluents. Les participants pourront soumettre une seule photographie dans chacune des trois catégories.

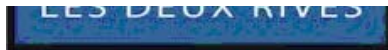
Consulter le site internet du comité ZIP le Deux Rives pour tous les détails du concours au :

www.zip2r.org/concoursphoto

Le comité ZIP Les Deux Rives est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'assurer la protection, la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses rives. Sa mission vise aussi à éduquer, informer et sensibiliser la population du territoire afin de



développer l'implication
individuelle et collective.



Le comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives

**6487, Boulevard Des Chenaux
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 5A9**

Téléphone: 819.375.8699

Télécopie: 819.375.8855

Courriel: administration@zip2r.org

Site internet: www.zip2r.org

Votre journal" href="http://www.lecourriersud.com/rss/rss.xml?noCategorie=1776" />

Le Courrier
Sud

Pêchez et gagnez

Étude sur les habitudes de vie du doré noir

Article mis en ligne le 6 septembre 2008 à 8:23

Soyez le premier à commenter cet article

L'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre, en partenariat avec le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la Pourvoirie du lac Saint-Pierre et de la Pourvoirie Roger Gladu, a réalisé le marquage de nombreux dorés noirs pour fins d'étude. Le marquage va bon train et les retours d'étiquettes ont débuté. S'ils sont nombreux, l'étude permettra de définir les déplacements du doré noir lors de ses périodes de migration avant et après la frai. L'étude aidera également à localiser les sites de frai et de repos qu'utilise ce percidé. Ces informations serviront à déterminer les milieux propices à la reproduction du doré noir et ainsi, les partenaires pourront les mettre en valeur et en assurer la protection et la conservation.

Les pêcheurs, tant sportifs que commerciaux, capturant un doré noir marqué d'une étiquette sont invités à remplir une fiche de suivi et à la retourner à l'organisation avec l'étiquette du poisson.

La fiche comporte des données sur l'endroit de la capture, la date et d'autres renseignements pertinents. Elle est mise à la disposition des pêcheurs dans les pourvoiries, les détaillants de chasse et pêche participants, au bureau de l'Aire faunique communautaire, dans les marinas, dans les Comités ZIP des Seigneuries, 2 Rives, Ville-Marie, Sud-de-l'Estuaire, Haut-St-Laurent et au Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

Des prix en argent seront tirés au sort parmi les participants ayant capturé un doré noir marqué et retourné l'étiquette avec la fiche.

Pour plus de renseignements et pour les adresses des dépositaires des fiches, communiquez au 819 228-1385 ou par courriel : info@afclacst-pierre.org. Les fiches sont également disponibles sur le site internet suivant: www.afclacst-pierre.org



Photo, courtoisie

OFFRE D'EMPLOIS

Journaliers demandés

10 POSTES DISPONIBLES

LE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES est à la recherche de candidats pour effectuer le nettoyage des berges de la rive Sud du fleuve Saint-Laurent

EXIGENCES:

- Ne pas retourner à l'école en Septembre
 - Demeurer dans la MRC de Bécancour est un atout
 - Être âgé entre 16 et 30 ans
 - Aucune expérience reliée à l'emploi n'est requise
 - Avoir une bonne forme physique
 - Travail effectué sous des conditions météorologiques variables
 - Être éligible aux conditions du programme de Connexion
- Compétences de Service Canada



CONDITIONS D'EMPLOI:



- Salaire net : 272.00\$/semaine
- Nombre d'heures: 32 heures/semaine (lundi au jeudi)
- Durée de l'emploi : 15 semaines
- Type d'emploi: temps plein de jour
- Début prévue : 8 septembre 2008
- Être disponible pour quelques activités la fin de semaine

Pour information, contactez nous:



COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Téléphone: (819) 375-8699

Télécopieur: (819) 375-8855

Courriel: administration@zip2r.org



Le Comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives et les élèves de l'école Saint-Sacrement interviennent pour la protection de la bande riveraine de la rivière Milette et d'un milieu humide

Une cinquantaine d'élèves de cinquième année de l'école Saint-Sacrement et une dizaine de parents bénévoles se sont affairés à planter quelques 150 arbres sur les rives de la rivière Milette aux abords du boulevard des Récollets. L'activité a aussi permis de récolter des déchets dans ce milieu naturel en plein cœur de la ville.

Cette activité éducative organisée par le comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives, en collaboration avec la Ville de Trois-Rivières et la caisse Desjardins de Trois-Rivières, avait pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement en leur faisant poser un geste concret. En effet, la plantation de ces 150 arbres servira à protéger la bande riveraine de cette rivière. De plus, en élargissant la bande riveraine, la ville sauvera en temps et en coûts pour l'entretien du gazon dans cette zone. Un geste écologique qui rime avec économie.



Des élèves fiers de leur réalisation en compagnie du conseiller municipal Pierre-A. Dupont, du directeur du comité ZIP Les Deux Rives, Stéphane Doucet, de Sandra Smith, parent responsable de l'activité et de Pascal Recco, responsable des expertises environnementales à la Ville.